



HONORAIRES TTC DE TRANSACTIONS 2025

HONORAIRES TRANSACTIONS VENTE

Forfait de 5 500€ d'honoraires pour les biens de moins de 90 000€

Prix de vente de 90 001 à 200 000€	7%
Prix de vente de 200 001 à 300 000€	6%
Prix de vente de 300 001 à 400 000€	5%
Prix de vente de 400 001 à 500 000€	4,5%
Prix de vente au-delà de 500 000€	4%

HONORAIRES TRANSACTIONS VENTE TERRAIN

Prix de vente à moins de 61 000€	Forfait de 5 500€
Prix de vente au-delà de 61 001€	9%

Les honoraires sont à la charge du vendeur

HONORAIRES DE LOCATION VIDE OU MEUBLÉES

A la charge du bailleur

Honoraires de publicité et sélection du locataire : 150€

Honoraires visite, constitution du dossier, rédaction du bail :

. Anses d'Arlet, Diamant, Fort-de-France, Marin et Trois-Ilets : 10€/m² (communes en zone tendue)

. Autres communes de la Martinique : 8€/m²

Honoraires État des lieux d'entrée : 3€/m² habitable

Honoraires État des lieux de sortie : 3€/m² habitable

A la charge du locataire

Honoraires visite, constitution du dossier, rédaction du bail :

. Anses d'Arlet, Diamant, Fort-de-France, Marin et Trois-Ilets : 10€/m² (communes en zone tendue)

. Autres communes de la Martinique : 8€/m²

Honoraires État des lieux d'entrée : 3€/m² habitable

Honoraires transactions commerces et entreprises : 15% H.T. du loyer annuel hors charges à la charge du locataire

Avis de valeur immobilier : 162,75 euros TTC

Avis de valeur locative : 162,75 euros TTC

L'agence MAZ ne doit recevoir ni détenir aucun fonds pour l'activité concernée sauf ceux correspondant à sa rémunération ou ses honoraires